



Grande Salle et abris PCi

Demande de location

Commune
de L'Isle

Date(s) de l'évènement :

Type d'évènement :	Horaire : Le _____ de : _____ à : _____ Le _____ de : _____ à : _____
Nom, prénom : _____	Société : _____
Adresse : ☎ : _____ @ : _____	Adresse : <input type="checkbox"/> réfectoire abri PCi, avec cuisine et vaisselle <input type="checkbox"/> dortoirs abri PCi, avec douches <input type="checkbox"/> abri PCi, douches uniquement
Choix de la salle : <input type="checkbox"/> grande salle <input type="checkbox"/> scène <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> galerie <input type="checkbox"/> couverts pour _____ personnes	
Nombre de participants (env.) : _____ Nombre de véhicules (env.) _____ Y aura-t-il un bal (O/N) ? _____	Vente de boissons alcoolisées (O/N) ? _____ si oui faire également une demande POCAMA (www.vd.ch/pocama) Vente de billets d'entrée ? _____
Spectacles : Date(s) : _____ Horaire : de _____ à _____	Spectacle - Répétition générale : Date : _____ Horaire : de _____ à _____

Date :

Signature :

Les tarifs sont mentionnés au verso et confirmés avec la réponse de la Municipalité.

Formulaire à envoyer **avec une attestation RC** à l'Administration communale, rue du Château 7, 1148 L'Isle
ou par courriel à : greffe@lisle.ch

Ne pas remplir, réservé à l'Administration

Décision municipale du :

Tarif de location :

La demande est acceptée / refusée

Caution :



Commune
de L'Isle

Grande Salle & abris PCi de L'Isle

Tarifs de location

Sociétés locales
Habitants Commune

Hors
Commune

Grande salle (250 personnes)

Salle - scène - cuisine - galerie

300.-

600.-

Caution

200.-

200.-

Galerie, sans la salle (60 personnes)

Galerie - cuisine

150.-

Galerie

100.-

Caution

100.-

Cuisine - entrée

100.-

Caution

100.-

Couverts

Par armoire pour 100 personnes

60.-

Abri PCi

Dortoirs (50 personnes)

200.-

douches comprises

Caution

100.-

Réfectoire abri PCi (140 places)

avec cuisine et vaisselle

200.-

Caution

100.-

Prix de l'heure de nettoyage

70.-

1. Lors d'une utilisation privée, le tarif « Habitants Commune » peut être appliqué aux enfants dont les parents habitent le territoire communal.
2. Tarif minimum pour toute location par une société locale : CHF 100.-.
3. La salle est mise gratuitement à disposition pour les assemblées (sans repas) des sociétés locales et des assemblées des sociétés intercommunales dont la Commune est membre.

*Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 novembre 2021
Annule et remplace les tarifs et le règlement du 16 décembre 2019*